



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chimie

Question au Gouvernement n° 3729

Texte de la question

ARKEMA

M. le président. La parole est à M. Michel Vaxès, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Michel Vaxès. Ma question, à laquelle s'associent nos collègues André Gerin et Jacques Valax, s'adresse à M. le ministre de l'industrie.

Thierry Le Hénaff projette de céder gratuitement le pôle vinylique d'Arkema, soit environ 15 % de son chiffre d'affaires représentant plus d'un milliard d'euros, à l'ami de M. Madoff, le gestionnaire de fonds américain Gary Klesch.

Le Français reprendrait à sa charge 470 millions d'euros de dettes et verserait 100 millions d'euros de trésorerie à l'Américain. De l'aveu de M. Le Hénaff, ces largesses ne remettront pas en cause l'excédent brut d'exploitation de son groupe, c'est dire l'excellente santé d'Arkema !

Témoin de la promesse de ce royal cadeau, la bourse de Paris a fait faire mercredi dernier un bond historique de 17 % à l'action d'Arkema.

Côté salariat, cet arrangement n'a pas du tout la même saveur. Contre leur volonté, 1 780 salariés français, aujourd'hui employés d'Arkema, passeraient sous le contrôle de Gary Klesch, évidemment après les élections, puisque l'accord ne sera finalisé qu'au cours du deuxième semestre 2012.

Klesch, dont l'expérience se limite pour l'essentiel au négoce, affiche à son palmarès le rachat en 1998, puis la liquidation en 2000, des chaussures Myrys.

M. Jean-Louis Bianco. C'est vrai !

M. Michel Vaxès. Les salariés ont donc bien raison de se demander comment ce chasseur de primes réussira en chimie, là où le chimiste Arkema dit ne pas pouvoir rendre plus profitable son pôle vinylique.

Monsieur le ministre, votre gouvernement laissera-t-il amputer notre patrimoine industriel et brader onze de nos sites chimiques pour satisfaire aux exigences de spéculateurs, aux dépens de l'intérêt des salariés et de celui de la France ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député Vaxès, Arkema a en effet annoncé son intention de céder ses activités vinyliques au groupe suisse Klesch.

Ce groupe, qui est spécialisé dans l'aluminium, l'énergie et la chimie, est un grand groupe, puisqu'il emploie 3 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros. En France, 1 780 salariés d'Arkema sont concernés, dont 1 000 dans les Bouches-du-Rhône.

Le groupe Klesch, que nous avons reçu au ministère, a pris des engagements extrêmement clairs : les 1 780 salariés concernés d'Arkema, que ce soit dans les Bouches-du-Rhône ou dans l'ensemble de la France, seront tous repris par le groupe Klesch.

Le groupe s'est aussi engagé à maintenir à l'identique leurs contrats de travail. Tous les salariés conserveront leur emploi, leur niveau de salaire, leur ancienneté et leurs conditions de travail.

Par ailleurs, le groupe Klesch a répété qu'il s'agissait d'un investissement industriel de long terme, complémentaire des activités du groupe, centrées sur les procédés d'électrolyse. Il a décidé d'investir financièrement pour développer les activités vinyliques en France.

Vous avez raison, monsieur Vaxès, nous serons particulièrement vigilants sur le respect de ces engagements vis-à-vis des investissements comme de l'impact pour l'emploi.

Vous le savez, nous nous battons globalement pour le maintien des activités chimiques en France. C'est d'ailleurs à cela que correspondent la création du comité stratégique de filière, la réforme de la taxe professionnelle ou encore la part qui lui est imputée dans le crédit d'impôt recherche.

Les résultats sont là, monsieur le député : la chimie en France, ce sont 29 000 entreprises, 170 000 emplois directs, 10 % de la valeur ajoutée industrielle et un cinquième des dépôts de brevets industriels.

Nous serons donc vigilants mais je ne pense pas que la situation corresponde au tableau que vous venez de nous décrire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Vaxès](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3729

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 décembre 2011